

COURRIER

DE LA SAMBRE.



N° 203.

DIMANCHE.

26 AOUT 1832.

AFRIQUE. COLONIE D'ALGER.

ORAN, 5 aout. — Des embarcations de 15 à 20 tonneaux, montées par des Marocains, sont parvenues à échapper à la surveillance des bâtimens de la station et à débarquer environ 120 quintaux de poudre à canon vers l'embouchure de la Magdah ; la tribu des Hichems en a fait l'acquisition. Au reste, le mal qui pourrait résulter de l'entrée de ces poudres dans les tribus de l'est n'est pas à redouter pour Oran.

La destruction des villages de Kergentah et de Raasel a mis nos ennemis trop à découvert pour qu'ils puissent nous approcher impunément. On craint davantage les attaques qui pourraient être dirigées sur Mostaganim ; c'est à ce poste militaire qu'en veulent les Arabes de l'est. C'est en conséquence de cela que le brick *la Surprise* vient d'être détaché dans la baie d'Arten et de faire de fréquentes croisières entre le cap Tenès et Mostaganim, etc. Il y a quelque temps que nous sommes sans nouvelles de Tremescen ; seulement nous savons par des Arabes du golfe d'Harchgoun que la garnison de cette ville est tranquille et qu'elle n'est inquiétée ni par les habitans, ni par les Arabes du dehors.

Une députation de six des principaux chefs arabes de la grande tribu des Oueled-Assa. Polfe d'Harchgoun, est arrivée à Oran dans l'intention de solliciter des bâtimens de commerce pour se rendre à l'embouchure de la Casna et du Rio-Solato, pour y charger des blés et des orges qu'ils désirent nous vendre, mais il a été impossible de trouver des navires qui voulussent faire le voyage ; les patrons redoutent la mauvaise foi des naturels du pays.

Cette députation a aussi annoncé qu'elle vendrait des chevaux.

On a su d'une manière positive que l'empereur de Maroc refuse de donner des passeports aux embarcations du Rif qui trafiquent avec nos côtes, sous le prétexte qu'il ne leur en a jamais été délivré. Il est d'ailleurs positif que ce sont ces embarcations qui introduisent de la poudre sur nos côtes.

GRECE.

NAUPLIE, 28 juin. — (Correspondance particulière.) — L'assemblée nationale a pu enfin se réunir à Argos le 13 juin, malgré les obstacles de toute nature qu'elle rencontrait de la part des ennemis de l'ordre actuel des choses. Voici quelques articles du premier décret qu'elle a publié.

1° Les députés soussignés des diverses provinces de la Grèce s'étant réunis, et considérant que leur nombre s'élève au nombre requis par la constitution, pour le commencement des actes préparatoires, c'est-à-dire à plus des deux tiers, ont décidé à l'unanimité de commencer la première séance préparatoire pour se constituer.

2° M. Notara, doyen d'âge, est nommé président du jour et M. Chrysoverghi, secrétaire.

3° Une commission de onze membres est choisie pour examiner les pouvoirs des députés.

Suivent d'autres articles et les signatures des députés présens qui sont au nombre de 164. Les députés absens appartiennent en grande partie à l'ancien parti de Capo-d'Istria, qui est maintenant en insurrection, et malgré l'invitation et les exhortations toutes patriotiques qui leur ont été adressées par les congrès, ils ne veulent pas s'y rendre. Cette circonstance n'empêchera pas le congrès, aussitôt qu'il sera constitué, de s'occuper de la rédaction d'une charte constitutionnelle, et de poursuivre ses travaux avec activité pour la terminer avant l'arrivée du prince Othon.

Un nouveau journal, sous le titre de *Miroir*, vient d'être fondé à Nauplie, et malgré la devise qu'il porte, journal *Constitutionnel*, il n'en est pas moins l'organe du parti russe, qui prend tous les jours de nouvelles forces et entrave considérablement la marche du gouvernement. Au point où en sont les choses, il paraît impossible de voir la fin de la guerre civile avant l'arrivée du prince Othon, car les deux partis sont à peu près égaux en force, et l'un ne peut pas dompter l'autre.

POLOGNE.

DE LA FRONTIÈRE DE LA LITHUANIE, en juillet. — *Deutsche allgemeine Zeitung*. — On parle beaucoup ici d'une amnistie qu'on veut accorder aux Lithuaniens, à l'exception d'une soixantaine de personnes. Le prince Dolgorouki est à la tête du gouvernement en Lithuanie ; c'est à lui qu'on est obligé de s'adresser pour participer à cette faveur ; mais à quel prix ? Il faut supplier, se justifier, s'humilier, et néanmoins au moindre soupçon qu'on excite, on risque d'être envoyé en Sibérie. On dit que Zaluski et Oginski désirent rentrer dans le pays, et qu'on leur promet leur pardon. De Tilsitt les prisonniers polonais ont été conduits à Ratzenbourg, à la demande des Prussiens, dit-on, qui ne se soucient pas de les avoir si près de la frontière, et pour couper toute communication entre eux et les habitans de la Lithuanie.

Nous déplorons ici la mort du maréchal Przedzieski, qui, en 1812, leva un régiment à ses frais, et fut alors un des principaux chefs de l'insurrection lithuanienne.

Environ 40.000 familles ont été arrachées au sol paternel en Lithuanie, et leurs biens ont été confisqués. Nous sommes observés ici par les Russes autant que par les Prussiens. Ils soupçonnent que nous avons des communications avec la Samogitie et la Lithuanie, que nous conspirons et que nous introduisons dans l'intérieur des armes et de la poudre.

Une commission spéciale étant chargée de transplanter les habitans de la Pologne jusqu'à l'extrémité de la Russie, c'est-à-dire en Sibérie et dans le Caucase, fait l'estimation des biens qu'ils possèdent dans nos provinces, et leur assigne un équivalent dans ces contrées reculées. Voilà pour les habitans non compromis.

Les prussiens sont las de nous voir ici, et quoique nous payions double ce qu'on nous fournit, ils aiment mieux ne pas nous voir : voilà pour quoi on fait sonner si haut l'amnistie promise par la Russie.

DANEMARCK.

COPENHAGUE, 11 aout. — Les notables ont maintenant terminé leurs délibérations générales, et nommé dans leur sein un comité chargé de faire un rapport à S. M. ; il se compose, dit-on, du chambellan Benzon, du conseiller d'état Treschow, et du conseiller de justice Schorning.

Le vaisseau de ligne anglais *le Talavera*, allant de Pétersbourg à Londres, a passé devant la forteresse de Cronenbourg à Elmun. A son premier voyage, il n'avait pas salué ; cette fois il a salué et hissé le pavillon danois, puis s'est fait excuser auprès du gouverneur sur ce que les bâtimens anglais n'étaient pas dans l'usage de saluer lorsqu'ils étaient sous voile.

Pendant le mois de juin, 1441 bâtimens ont passé le Sund. Les six premiers mois de 1832 présentent un total de 5,572 bâtimens seulement, par conséquent 1,606 de moins que pendant les six premiers mois de 1831.

Un orfèvre, mort ici il y a quelques années, a laissé une très-précieuse collection de monnaies et médailles dont le catalogue imprimé compose trois forts volumes. La seconde partie de cette collection, formée de monnaies orientales, grecques et romaines, sera vendue au mois de septembre. (Correspondant de Hambourg.)

ALLEMAGNE.

FRANCFORT, 20 aout. — Il y a eu à Irxheim près de Deux-Ponts, entre les habitans et des chevaliers bavarois, une rixe, dans laquelle on assure que plus de 40 personnes ont été blessées.

— On écrit de Darmstadt : « Le gouvernement du grand-duché n'a fait publier qu'aujourd'hui 10 aout les résolutions de la diète germanique du 28 juin. La feuille du gouvernement ajoute à ce sujet que ces résolutions reposent sur les lois fédérales, et ne portent d'ailleurs aucune atteinte à la constitution du grand-duché. On remarque aussi que la publication ne regarde que les six articles, et qu'on a supprimé le reste du protocole. Elle n'est signée que par le ministre des affaires étrangères ; et cependant la constitution du grand-duché dit expressément que les résolutions fédérales n'ont force de loi que quand elles sont signées par le grand-duc.

— Le *Correspondant de Nuremberg* publie sur l'attentat commis sur la personne du jeune Roi de Hongrie les particularités suivantes dont il garantit la parfaite exactitude :

Le meurtrier, capitaine Reindl, est né en Bohême, et a servi dans les chasseurs ; il était donc surprenant qu'il n'ait pas su bien charger ses pistolets de poche. Il était connu depuis long-temps pour un homme dérangé et adonné à la boisson. Le jardinier Tauscher qui l'a arrêté et l'a empêché de tirer un second coup sur le roi, a couru un grand danger, car le meurtrier, plus robuste que lui, lui appuya un pistolet sur la poitrine et en lâcha la détente ; heureusement le coup ne partit point. Alors Reindl tourna sa fureur contre lui-même et se tira un troisième coup de pistolet dans la bouche ; c'est dans cet instant qu'il fut saisi par le jardinier et par deux autres hommes accourus au bruit. L'empereur fit venir Tauscher en sa présence, et lui ayant demandé s'il n'avait pas été effrayé du danger auquel il s'était exposé, « j'y ai pensé, répondit ce brave homme, mais qu'importait ? Pour un si bon prince je pouvais bien risquer une vie qui a aussi peu de valeur que la mienne. » La récompense de cette action hardie ne se fit pas attendre. Dans l'après-midi du même jour Tauscher était déjà revêtu de la livrée de la cour ; l'empereur lui fit présent de 1,000 flor., et le jeune roi de Hongrie de 500 ducats. Les deux hommes qui étaient accourus pour lui aider ont reçu chacun 500 fl. de la part de S. M. l'empereur et 100 ducats du roi.

Lorsque l'empereur se rendit à l'église peu d'heures après le tragique événement, pour assister à la cérémonie de la remise du chapeau de cardinal au nonce apostolique, le public remarqua avec joie la sérénité qui

régnait sur la figure du monarque chéri, et qui prouvait en même temps la force de son âme et le calme inaltérable de son caractère. Le jeune roi de Hongrie a aussi fait preuve de la plus grande fermeté.

— On lit dans la *Gazette Universelle*, sous la rubrique de Rome, les détails suivans sur feu le duc de Reichstadt :

Ce jeune prince se distinguait par sa noble stature, par son habileté dans tous les exercices académiques, ainsi que par son caractère sérieux et son jugement solide et sûr. Plusieurs de ses actions ou de ses expressions parvenues à la connaissance du public faisaient reconnaître en lui le digne fils de son puissant père; aussi beaucoup de gens le croyaient-ils destiné à mettre fin aux dissensions des Français. Le comte Maurice Dietrichstein avait été spécialement chargé de l'éducation du jeune prince; on le dépeint comme un homme fort instruit et fort attaché à son élève. Il paraît que l'éducation du jeune duc avait pour but de le mettre en état de commander les armées autrichiennes. C'est vraisemblablement par ce motif qu'on comptait au nombre de ses maîtres beaucoup d'officiers de mérite et que depuis deux ans tout ce qui l'entourait était militaire; on avait mis à la tête de sa suite, choisie avec un soin scrupuleux, le comte Hartmann, général extrêmement estimé de l'empereur. Un grand nombre d'officiers et même plusieurs étrangers ont eu fréquemment l'occasion d'approcher le prince.

Ces personnes sont des témoins vivans de l'absurdité de certaines assertions au sujet du jeune duc, p. ex. qu'on l'avait toujours tenu dans une sorte de détention; qu'on lui avait soigneusement caché son origine et cherché à étouffer dans son âme les sentimens de la piété filiale. Il portait au contraire l'image de son père profondément gravée dans son cœur, et répondait par la plus vive tendresse à l'amour que lui témoignait l'empereur son auguste aïeul.

Il montrait de l'amitié à nombre de personnes et vivait familièrement avec les personnes chargées de son éducation et avec le lieutenant-colonel Prokesch, chevalier d'Osten, avec lequel il fit pendant long-temps des lectures. C'est ce même M. de Prokesch qui a été rappelé de Rome pour remplir à Vienne la place restée vacante par la mort de M. de Gentz. Le duc a toujours vécu comme un prince de la famille impériale. Parmi les causes qui ont amené sa fin prématurée, on compte sa crue rapide, des efforts qu'il avait faits à la chasse, aux exercices et au manège, peut-être aussi un refroidissement après avoir dansé. Il était chéri des Viennois; l'armée le considérait comme sa plus belle espérance. Maintenant il n'est plus; sa maison s'est éteinte avec lui : « *Toute la race de Lâins est anéantie dans ce rejeton.* » A Rome vit une vieille femme, nouvelle Hécube, qui survit à tout, à ses parens, à son mari, morts obscurément, à la puissance de ses enfans, à son fils le géant, à son petit-fils ! Qui pourrait décrire les douleurs de sa solitude ?

SUISSE.

Voici un extrait du protocole de la diète fédérale du 16 août : M. le président ouvre la séance en annonçant que S. Ex. M. le comte de Bombelle, ministre d'Autriche près de la confédération, venait de lui faire la communication suivante : Qu'ensuite d'une lettre qu'il avait reçue de M. le prince de Metternich, on était très-surpris à Vienne des mesures militaires ordonnées par la diète suisse. Il paraîtrait, d'après les nouvelles reçues à Vienne, que ce qui y aurait donné lieu, serait l'arrivée d'un corps de troupes autrichiennes dans le Vorarlberg; mais que cet envoi de troupes n'avait eu d'autre but que de mettre fin aux désordres qui pourraient résulter de mouvemens populaires qui se manifesteraient dans le voisinage des états autrichiens; la force de ce corps prouvait de reste qu'il ne pouvait avoir d'autre destination, puisqu'il n'était pas imaginable que l'Autriche eût l'idée de prendre l'offensive envers la Suisse avec un corps de 6 à 7 mille hommes. Tous les efforts des puissances européennes tendaient à conserver la paix. On désire que la Suisse se convainque des intentions pacifiques des puissances, qu'elle se tranquillise, et qu'elle cesse tous ses préparatifs, puisque sans cela les états voisins pourraient en prendre de l'ombrage et adopter de leur côté des mesures qui troubleraient les relations pacifiques existantes et auraient une influence fâcheuse sur les rapports ultérieurs. Les cours de Paris, Londres, Berlin et Pétersbourg, seront instruites de cette résolution, et l'on doit s'attendre que les ambassadeurs près la confédération seront chargés d'exprimer à la Suisse des dispositions analogues. M. de Bombelle avait d'ailleurs témoigné le désir que la haute diète fût informée de cette communication.

ANGLETERRE.

LONDRES, 21 août. — Le baron Stockmar, ami confidentiel et agent du roi des Belges, est arrivé à Londres, chargé d'une importante mission de la part de Léopold. Cette mission a rapport au traité de la Conférence, et nous avons de bonnes raisons pour croire que S. M. a chargé le baron Stockmar d'exprimer à la Conférence son vif déplaisir des concessions faites au roi de Hollande sur quelques-uns des principaux points du traité. Le baron Stockmar ne faisait que d'arriver à Bruxelles quand il a pris la route de Londres par ordre de Léopold. (*Court-Journal.*)

— Mistriss White, épicière à Londres, fermait lundi dernier sa boutique à 10 heures du soir, lorsqu'un jeune chiffonnier, porteur d'un énorme sac rempli, à ce qu'il disait, de chiffons et d'os recueillis dans les rues, lui demanda l'hospitalité, non pour lui-même, mais pour sa marchandise, qu'il déclara n'avoir pas la force de porter à son domicile. L'épicière y consentit; mais à peine fut-elle entrée dans son salon, qu'elle entendit des gémissemens qui paraissaient sortir du sac. Elle prêta une oreille attentive, et recueillit un son qui paraissait ressembler à une quinte de toux.

Malgré son effroi, cette dame s'approcha du sac, le poussa légèrement avec le pied, et crut sentir la résistance d'un corps vivant. Elle frappa

le sac de deux à trois coups de bâton assez forts : elle cessa d'entendre des sons, et n'aperçut aucun mouvement. Mistriss White n'en étant pas moins convaincue qu'il y avait quelqu'un couché dans le sac, le foula aux pieds et trépigna de toutes ses forces. Ce fut alors qu'une voix plaintive articula fort distinctement ces mots : « Grâce! grâce! épargnez-moi! j'étouffe, sauvez-moi la vie, et faite de moi ensuite tout ce que vous voudrez. »

L'épicière cria à la garde ! Les hommes de la police arrivèrent, on délia le sac, et l'on en vit sortir un enfant de quatorze ans, nommé Masson. Le jeune prisonnier a déclaré qu'il avait été mis dans le sac par trois de ses camarades, le nommé Bennet et les deux frères Isaacks, qui menaçaient, s'il ne se laissait pas faire, de le *burker*, c'est-à-dire de l'étouffer pour vendre son corps aux anatomistes. Il prit cela pour une plaisanterie, quoiqu'elle ne fût pas trop de son goût. Ce fut le plus âgé des trois, Bennet, qui le chargea sur ses épaules et se débarrassa de lui dans la première boutique qu'il trouva sur son passage.

D'après ces indications, Bennet, âgé de 24 ans, et les deux Isaacks, enfans de 13 ou 14 ans, ont été arrêtés et amenés au bureau de la police *Union-Hall*. Ils ont soutenu qu'ils n'avaient pas eu d'autre intention que de jouer un tour (*a lareh*), soit au petit Masson, soit aux personnes chez qui on le déposerait.

Il est résulté des informations que Bennet avait volé le sac qui a servi à cette coupable manœuvre. Il a été renvoyé, ainsi que Masson devant les assises d'Old-Bayley. Les frères Isaacks ont été mis en liberté.

HOLLANDE.

On écrit du camp d'Oirschot : Le 13 de ce mois, une commission des chasseurs volontaires de l'université de Leyde a remis ici, au nom de ces élèves, un superbe sabre d'honneur à M. le lieutenant-général Meyer, commandant de division, et une épée d'honneur à M. le colonel Stocker, commandant de brigade, sous les ordres desquels ces braves jeunes gens ont fait la dernière campagne.

— On mande d'Utrecht, 21 août : Le choléra, qui jusqu'à présent avait épargné notre ville, y a aussi éclaté par suite de l'arrivée de quelques militaires malades venus de Hellevouet-luis, le 15 de ce mois, dont deux ont été atteints par l'épidémie deux jours après leur arrivée ici. Un d'eux a succombé. Depuis ce jour aucun militaire n'en a plus été attaqué; mais le 19 deux autres cas ont eu lieu parmi les habitans. Jusqu'à ce jour il n'y en a pas eu d'autres.

FRANCE.

PARIS, 22 août.

Le roi est arrivé au château d'Eu le 20, à dix heures moins un quart, après avoir voyagé toute la nuit. S. M. a reçu sur toute sa route un accueil imprévu, et s'est vu forcée de s'arrêter plusieurs fois.

Le roi a trouvé au château d'Eu le préfet, le général Clary, M. le comte d'Haubersart, pair de France, et toutes les autorités de la ville et des environs. S. M. partira d'Eu mercredi à cinq heures du matin.

— M. le comte d'Appony a reçu hier une dépêche de Vienne, relativement aux affaires de Belgique; elle a été aussitôt envoyée aux ambassadeurs de Russie et d'Angleterre.

— On écrit de Bordeaux, 18 août : Le banquet offert hier aux Polonais par la garde nationale a eu lieu à Vincennes. Une longue table de 450 couverts était dressée dans la principale avenue de l'établissement. Chaque garde national avait à ses côtés un Polonais. Ce matin, à quatre heures les Polonais ont quitté notre ville.

TRIBUNAUX.

La seconde session, présidée par M. Bryon, s'est occupée de l'affaire relative au meurtre du sieur Benoît, cordonnier, âgé de 23 ans, massacré sur la place de l'hôtel-de-ville, vers quatre heures après midi, par une multitude furieuse qui l'accusait d'avoir distribué aux enfans des dragées empoisonnées.

Douze individus furent, dans le principe, inculpés comme ayant participé à ce crime, mais trois seulement ont été renvoyés devant la cour d'assises; ce sont les nommés Aline, charbonnier; Jules Bouret, ouvrier brossier; et Rousselle, porteur d'eau.

Plus de quarante témoins ont été entendus. Les accusés ont affirmé qu'ils ne s'étaient montrés dans la foule que comme curieux et n'avaient pris aucune part aux excès commis sur le malheureux Benoît.

Un épisode des plus singuliers a été révélé par les débats. Parmi les personnes les plus acharnées au meurtre de l'infortuné Benoît se trouvait une dame encore jeune et fort élégamment parée. La fureur qui animait son visage et la violence de ses coups faisaient un contraste choquant avec la faiblesse de son sexe, et la position sociale qu'elle paraît occuper. « Reitez-vous d'ici, ma petite mère, dit un vigoureux charbonnier, ça ne regarde pas les femmes, ça ne regarde que nous autres. » Il ajouta à ces exhortations des gestes moins doux, et qui ne permirent à la jeune dame aucune réplique.

Après un quart d'heure de délibération, les 3 accusés ayant été déclarés non coupables ont été acquittés.

BELGIQUE.

BRUXELLES, 24 août.

Il y aura mardi prochain grandes manœuvres, sous les yeux du roi, de toute la garnison de Bruxelles, en infanterie, cavalerie, artillerie et garde civique. Une batterie de petites pièces sera servie exclusivement par les élèves de l'école militaire.

— Mardi dernier de onze heures à midi un *Te Deum* a été chanté dans le temple israélite en cette ville. Le sermon prononcé en français par M.

Le grand rabbin sur le texte Ps. 117 v. 24 : *Hæc est dies quam fecit Dominus*, etc., fut suivi par un certain nombre de psaumes analogues à la circonstance, et par les prières pour les augustes nouveaux-mariés. La décoration du temple a été celle des grandes fêtes du culte mosaïque.

— M. Le Hon était encore hier à Bruxelles.

— Deux des canonnières qui étaient encore dans le grand bassin du canal ont été dirigées hier sur Burght.

— Des réparations urgentes devant avoir lieu au pont de la Denre, à l'entrée de la ville d'Alost, les voitures et les chevaux, venant de Bruxelles, et devant traverser ladite ville, devront, à dater du 10 septembre prochain, jusqu'au 22 du même mois, se diriger par le pont sur la Denre à Erembodegem.

CHOLÉRA.

Bruxelles. — Du 22 août, à 9 heures du matin, au 23 août, à la même heure, 59 nouveaux cas, 35 décès.

Gand, 22 août, à 7 heures du soir. — Depuis hier, 12 décès, 9 nouveaux cas, 20 en traitement, 16 convalescens, 4 guéris.

Anvers, du 22 au 23. — 19 nouveaux cas, 8 décès, 9 guéris.

Soignies, 21. — 7 cas nouveaux, 1 décès.

Tournay, 22. — 6 cas nouveaux, 2 décès.

— A la première nouvelle de l'apparition du choléra à Hal, il y a trois jours, M. le ministre de l'intérieur envoya des commissaires sur les lieux avec de pleins pouvoirs pour organiser les moyens de secours aux malades. Il envoya, en même temps, un médecin instruit et expérimenté, et des infirmiers. Nous apprenons, avec une vive satisfaction, que le service sanitaire et tous les moyens d'arrêter les progrès de la maladie y ont été sur-le-champ parfaitement organisés, de concert avec l'administration locale et M. le curé de la ville, qui a mis une église à la disposition de la régence pour y établir un hôpital.

Déjà on ressent les bons effets de ces mesures, et la maladie qui sévissait, il y a deux et trois jours avec la plus grande violence, n'a plus atteint que quelques individus dans la journée d'hier.

NAMUR, 25 août.

Aujourd'hui à onze heures, il sera chanté dans la cathédrale un *Te Deum* solennel, à l'occasion de la fête de S. M. la Reine.

— Dans la soirée du 18 au 19 de ce mois, M. Thorn a été transféré dans la maison de santé de M. le docteur Clasen, où il a un logement très-agréable et la jouissance d'un beau jardin, le choléra s'étant manifesté dans la maison de sûreté. Il se porte très-bien; il n'est pas le moins du monde question d'instituer des assises extraordinaires pour le mettre en jugement. (J. de Luxembourg.)

— Il y a eu à Luxembourg, du 18 à dix heures du matin, au 22 à la même heure, 58 cas nouveaux de choléra, 27 décès.

— M. Degorge-Légrand, membre du sénat, vient de succomber à une attaque de choléra contre laquelle il a lutté pendant quarante-huit heures.

Le sénat perd en lui un de ses membres les plus éclairés, l'industrie un homme qui lui a fait faire des progrès rapides, par les encouragemens qu'il ne cessait de lui donner. Le grand nombre d'ouvriers qu'il employait dans ses nombreuses usines le chérissaient comme un père.

— La régence de Bruges vient de prémunir ses administrés contre l'usage, ou l'excès de l'usage des fruits, surtout lorsqu'ils n'ont pas atteint leur maturité, comme dangereux dans le moment actuel où le choléra exerce ses ravages.

— M. de Lamartine est arrivé à Malte le 25 juillet. Après quelques jours de repos, il devait repartir pour l'Archipel d'où il se dirigera vers Constantinople ou vers la Syrie.

— La Prusse vient d'ouvrir un emprunt de 12 millions de thalers (environ 48 millions de fr.). Ce nouveau fonds s'enlève avec un empressement remarquable. Il gagne déjà 5 à 6 p. c. au-dessus du prix d'émission.

— La *Gazette de Cologne* annonce que le choléra s'est manifesté à Emmerich, près de Clèves, dans le district de Dusseldorf.

— On écrit de Francfort que dans plusieurs contrées du Rhin et du Mein, la récolte de cette année est en proportion avec celle de la précédente comme 5 est à 3, et que le prix des céréales a par conséquent baissé de 25 pour cent. Les vendanges dans le Rhingaw et le Palatinat promettent également d'être abondantes.

— On écrit de Wisbaden, 10 août :

Il y avait ici, dès avant la saison des bains, un certain Armand, soi-disant capitaine français. Ses belles manières lui avaient attiré la bienveillance du prince K..., qui, au commencement de juillet dernier, l'avait emmené comme société avec lui à Schlangenbad, et là ce fut Armand qui ouvrit, avec une grande dame, le bal donné par le prince. Après le départ de celui-ci de Schlangenbad, Armand, revenu à Wisbaden, y fut arrêté, comme il se trouvait à la roulette, par le commissaire et deux agens de police qui l'attendaient hors la salle du cours, et mis en prison. On a su depuis que c'était à la demande de l'ambassadeur français, adressée à la diète de Francfort, et que ce prétendu capitaine était un forçat condamné pour faux aux galères, d'où il s'était échappé. Il se trouvait parmi ses effets beaucoup de billets de la banque de France.

— Les Russes viennent de fonder une ville (Acabalzich) au penchant d'une montagne, sur la rive droite du Potz chawka. Elle est située dans les nouvelles conquêtes qu'ils ont faites sur les Turcs, dans la campagne de 1829, au bord de la mer Noire. Plusieurs habitans d'Erzeroum sont déjà venus s'y fixer.

— Voici une lettre que le général Magnan vient d'adresser au *Courrier Belge*, en réponse à un article dans lequel celui-ci semblait blâmer le général de s'intituler belliqueusement commandant-général des for-

ces de l'investissement, et ajoutait que nos soldats étaient cantonnés à une prudente distance du canon de Dobbets.

Quartier-général d'Hocht, le 19 août.

Je ne me suis jamais belliqueusement intitulé le commandant général des forces de l'investissement de Maestricht, ainsi que vous l'annoncez dans votre article du 18 de ce mois.

Une seule fois, en écrivant à M. le général Dobbets, j'ai signé : Le général commandant les troupes sous Maestricht : nos positions réciproques me le prescrivaient, puisqu'il était question de démasquer la ligne d'investissement : et en effet je suis sous Maestricht.

Je signe toutes mes lettres de service du seul titre dont je sois fier et que je désire honorer si l'occasion s'en présente, pour reconnaître les bontés du roi Léopold et la confiance du gouvernement, et je puis le dire aussi, celle des troupes sous mes ordres.

Ces troupes, dont vous paraissez vouloir vous rire (au lieu d'admirer leur résignation, leur noble attitude et leur admirable discipline) ne sont pas établies sous Maestricht à une prudente distance du canon du général Dobbets, comme vous le dites : elles occupent Caberg, et les postes avancés de ce point sont au pied du glacis du fort Guillaume : Caberg, Woldre, Smermaes et le Belvédère sont à demi-portée du canon au plus du rempart de la forteresse : Fanne et Caster en sont à une petite portée. La ligne de nos postes est telle, monsieur, que si demain les hostilités avaient lieu, les troupes pourraient des points qu'elles occupent, commencer les travaux de siège ; nous n'aurions pas besoin de marcher au canon, il passerait sur nos têtes.

La presse oublie sa mission quand elle se jette dans les personnalités ; plaise à Dieu qu'au moment où nous avons tous besoin de nous serrer, de ne faire qu'un faisceau de toutes les opinions nobles et généreuses, qu'au moment peut-être de combattre pour l'indépendance du pays, et de venger nos affronts, la presse n'ait pas jeté dans nos rangs quelques germes de dissensions et de défiance ! Les malheurs de la patrie retomberaient sur elle. Je livre ces réflexions à votre patriotisme, et vous prie d'insérer cette lettre dans votre plus prochain numéro ; ce sera deux en un jour, dans les journaux de Bruxelles ; mais j'en ai pris mon parti, avec la presse : se taire, c'est approuver. Je ne me tairai donc plus, et toutes les fois que l'honneur des troupes sous mes ordres, celui de mes amis, le mien, sera attaqué, je le défendrai par la presse.

J'ai l'honneur, etc.

Le général de brigade, MAGNAN.

CHARLES DURAND.

Tant va la cruche à l'eau, qu'enfin.....

Une lettre particulière de La Haye, nous confirme une nouvelle que déjà plusieurs journaux nous avaient apprise. Le fameux Charles Durand (au lieu de fameux, d'autres disent infâme : variante, *ad libitum*) s'est fait chasser de cette ville.

On dit de maint individu : il est né coiffé ; on pourrait dire de Durand : il est né chassé. C'est encore une variante.

Tout le monde sait que, chassé de France sous le poids d'une condamnation déshonorante, Durand vint à Gand, où il répandit longtemps son venin dans les colonnes du *Journal de Gand*. Il fut encore chassé de cette ville, et se réfugia à La Haye, où il vendit à *Vader Willem* sa plume et son poison. Tout alla bien pendant dix-huit mois : le renégat puisait à pleines mains dans les coffres du *téu*, et chaque mensonge lui valait un florin : je ne m'étonne plus qu'il soit si riche.

Mais Sganarelle l'a dit : *Tant va la cruche..... Vader Willem* finit par s'apercevoir qu'il nourrissait un gueux, et une fois convaincu de cette chose, il donna au fameux écrivain l'ordre de déguerpir.

Le voilà donc encore chassé. Quoi ! chassé même de La Haye ! même par Guillaume ! Malgré soi, on pense à l'épithète que Piron s'était composée.

Mon Dieu ! comme ce pauvre homme est fréquemment chassé ! Que n'est-ce lui qui commande la citadelle d'Anvers ! Chassé pour chassé, j'aimerais autant Charles Durand. Nous aurions l'espoir d'une plus prochaine évacuation.

Notre correspondant termine sa lettre par des détails sur la conduite qu'a tenue à La Haye le fameux professeur ; il nous répugnerait de les reproduire : sa vie publique est assez sale, à quoi bon chercher de nouvelles ordures dans sa vie privée ?

J'ai parcouru plusieurs dictionnaires français, et je me suis convaincu de nouveau de la pauvreté de notre langue. Ni l'académie, ni Boiste, ni Wailly, ni Noël, ne donnent l'adjectif *turpeux*. Il n'est donc pas français. C'est bien dommage, car jamais épithète ne se serait aussi bien accolée au nom de Durand : racine, *turpitude*.

Il paraît que le fameux est maintenant à Francfort. Que peut-il vendre là ? Francfort est une ville libre !.... Ah ! j'oubliais la récente résolution de la diète : Durand trouvera des acheteurs. H. L.

VARIÉTÉS.

LONGÉVITÉ EN RUSSIE. — C'est en Russie beaucoup plus que dans aucun autre pays que l'on trouve des exemples de longévité, non seulement en plus grande quantité, mais aussi beaucoup plus remarquables. En effet, dans le rapport du saint synode, publié en 1829, on trouve que durant l'année 1827, et seulement parmi la classe d'habitans qui professent la religion grecque, 848 individus dépassèrent l'âge de cent ans. Sur ce nombre, trente-deux parvinrent à l'âge de cent vingt ans, et quatre à l'âge de cent trente à cent trente-cinq ans. Sur 606, 818 individus qui moururent en 1826, 2,985 avaient plus de quatre-vingt-dix ans ; 1,432 plus de quatre-vingt-quinze, et 818 plus de cent. Dans ce dernier nombre 88 dépassèrent l'âge de cent quinze ans ; 24 l'âge de cent vingt ; 7 moururent à cent vingt-cinq ans et 1 à cent soixante.

PAYS SANS PLUIE. — Dans cette partie du Pérou appelée les Vallées,

qui s'étend au nord et au sud de Lima, au 12° de latitude méridionale, et qui est bornée à l'est par les Andes, et à l'ouest par l'océan Pacifique, il ne tombe jamais une goutte de pluie. Mais pendant l'hiver la terre est couverte d'un brouillard si épais qu'il intercepte tout-à-fait les rayons du soleil. Ce brouillard a une telle densité, qu'il est impossible d'apercevoir les objets qui sont à quelque distance; il commence à s'éclaircir entre dix et onze heures, mais sans disparaître tout-à-fait. Alors il n'y a aucun obstacle à la vue; seulement les rayons directs du soleil sont interceptés, ainsi que les étoiles pendant la nuit. Quelquefois le brouillard se disperse au point que le disque du soleil devient visible, mais ses rayons sont néanmoins dépourvus de chaleur.

Pendant l'hiver ces vapeurs se dissolvent en une rosée très-fine qui pénètre toute la terre; cette rosée ne tombe jamais en assez grande quantité pour endommager les routes, ni pour incommoder les voyageurs; mais elle féconde les lieux frappés de sécheresse et de stérilité, et elle change en boue la désagréable poussière qui couvrent toutes les rues de Lima. Dans ce pays le vent souffle du sud; quelquefois le vent vire un peu à l'est; mais presque toujours il souffle ou du sud ou du sud-est.

Dans la saison des brouillards, le vent du sud se fait faiblement sentir, et un air très-doux, qui vient du septentrion, forme ces brouillards. La raison pour laquelle il ne pleut jamais dans ce pays, c'est que le vent passe constamment d'un point très-froid à un point très-chaud. La présence des brouillards est sans doute aussi occasionnée par le mélange de l'air chaud qui vient du nord avec l'air plus froid qui vient du sud.

VERRERIE. — *Charbon pour couper le verre.* — M. Berzélius indique la composition suivante: gomme arabique 2 onces, eau 5 onces, gomme adragante 11, benjoin 1, storax calamite 1/2, nitre 50 grains, charbon 8 onces. On réduit toutes ces substances en poudre fine, à l'exception du benjoin et du storax que l'on fait dissoudre dans l'alcool en quantité suffisante. On met les poudres dans un mortier en fer; on y ajoute l'eau et les solutions alcooliques. On fait un mélange que l'on pile jusqu'à ce qu'il soit converti en une masse bien homogène. On fait alors avec ce mélange et sur un marbre, de petits cylindres de la grosseur d'une plume: quelquefois on les fait au moule. Lorsqu'on veut se servir de ces cylindres, on fait une trace à la lime au fragment de verre que l'on veut couper, puis on fait passer lentement le cylindre allumé sur l'endroit, qui se détache facilement. De cette manière, on peut, avec des débris de cornue ou d'autres vases, faire des capsules qui ont l'avantage d'être égales dans toutes leurs parties. (*Mémorial encyclopédique.*)

COMMERCE.

MARCHÉ DE BRUXELLES du 24 août.

Halle aux céréales. — Les grains au marché ont été vendus comme suit: froment vieux, de fl. 13 à 13 à 10; dito nouv., de 11 à 12; seigle nouv., de 7 à 7 10; dito vieux, de 8 10 à 8 16; avoine de 4 4 à 4 16; graine de colza, de 19 10 à 11 10.

Les grains marchands par continuation ont été vendus comme suit: froment vieux du pays, fl. 13, dito nouv., 11 10 à 12; dito de Rostok, de 11 à 11 10; dito blanc, 12 10; seigle du pays et séché de 6 10 à 6 14; orge du pays wallon, de 6 à 6 6; avoine, sur 50 kilogr., de 4 à 4 4.

Huiles. — Colza, disp. fl. 51 174; sept., 51 174; oct., nov. et déc., 51 070; huile de lin disp. 50 174.

Tourteaux. — Colza 83 à 85 fl.; lin, de 127 à 128 fl.

Pommes de terre. — Bleues 0 fl. 0 sous; rouges 0 fl.

Halle au Beurre. — Anderlecht 44 cents; qualité ordinaire 38 c.; Campine 32 172 c. le demi-kil. — OEufs 46 c.

Halle aux Suifs. — Suif 44 c. — Chandelles 56.

Bois à brûler. — 50 sous le demi-stère.

PRIX DES HUILES A LILLE, 22 août.

	Graines.		Huiles.		Tourteaux.	
Colza	20 00	23 50	78 00	77 50	9 75	10 25
OEillette	25 00	26 00	00 00	00 00	9 00	9 50
Id. bon goût	" "	" "	113 00	00 00	" "	00 00
Lin	18 00	18 50	78 50	00 00	14 75	15 50
Caméline	20 00	00 00	80 00	00 00	10 00	00 00
Chanvre	13 00	14 00	85 50	00 "	9 50	9 75
Huile épurée pour quinquets			84 00	83 50		
Idem " " réverbères			82 00	81 50		

BOURSES.

ANVERS, 23 août.

Emprunt de 12 millions	98 3/4	Emprunt romain	79 1/4
" de 10 millions	99	Lots	379 1/2 P
" Rotschild	75	Napolitains	753/8 A
Autriche métalliques	89	Guebhard	79 1/4 A
Lots de Pologne	98 1/2 A	Rente perp. espag. à Paris	
Anglo-Danois 3 p. 0/0	70	" " à Amsterdam	50 7/8

PARIS, 22 août.

Rentes 5 p. cent au comptant, jouissance du 22 mars 1830, 99 fr. 00 c. — 4 1/2 pour cent, jouissance du 22 sept. 91 00. — 4 p. cent, 83 00. — 3 p. cent, jouissance du 22 juin 1830, 69 15. — Act. de la banque, 1655 00. — Certifié, Falconnet, 81 25. — Cortès d'Espagne, 13 070. — Emprunt royal d'Espagne 1830, 78 3/4. — Rente perpétuelle d'Espagne, 57 178. — Emprunt d'Haiti, 195 00. — Emprunt belge, 76 778. — Emprunt romain, 80 172.

AMSTERDAM, 22 août.

Dettes actives 43 5/8. Billets de change 16 3/4. Synd. d'amortissement 73 1/4. Rente perp. d'Amsterdam 50 7/8. Métalliques 84 3/4.

FOIRES DE LA PROVINCE DE NAMUR.

Cincy. — Dimanche, 2 septembre. Un jour.

Sombreffe. — Dimanche, 2 septembre. Un jour pour bestiaux.

Walcourt. — Mardi, 4 septembre. Un jour pour bestiaux.

ANNONCES



1877. A louer, pour entrer en jouissance le 1^{er} mai 1833, la ferme du château de Pondrôme, canton de Bauraing, contenant environ 120 bonniers de terres labourables et 36 de prairies.

S'adresser, pour connaître les conditions, au château d'Humain, près de Marche-en-Famenne.

1876. Plusieurs capitaux importants et autres, à placer sur bonne hypothèque, ou billets.

S'adresser à D. Chantraine, agent d'affaires et de compagnie d'assurances, à son domicile, rue du Chenil, N° 141, à Namur.



1871. *Terre patrimoniale du HAUT-MARAIS, située à une lieue de Spa, à vendre de la main à la main.*

Elle se compose du château du HAUT-MARAIS, situé commune de Larcid, à une lieue de Spa et à trois lieues de Liège, sur le chemin de Spa à Montjardin;

D'une ferme: terres, prairies et bois, en un gazon, contenant environ soixante bonniers des Pays-Bas.

Cette propriété, située dans un beau site, est susceptible de beaucoup d'améliorations.

S'adresser, pour connaître les prix et conditions de cette vente, au notaire Delvigne.

1862. A VENDRE DE LA MAIN A LA MAIN,

Une rente de 50 florins de Brabant, au capital de mille florins des Pays-Bas; très-bien hypothéquée.

S'adresser au notaire Delvigne.

1851. A vendre de la main à la main,

Quinze bonniers de très-bonnes terres patrimoniales, en trois pièces situées au Mazy et à St-Martin-Balâtre, près de Bothey, à proximité de la chaussée de Namur à Bruxelles.

Les acquéreurs auront toutes les facilités désirables pour le paiement du prix.

S'adresser au notaire Delvigne, pour connaître les conditions de cette vente.

1849. A VENDRE DE LA MAIN A LA MAIN,

La ferme dite du Try, avec 100 bonniers de terres et prairies y compris 14 bonniers de bois, située à Franc-Waret.

L'acquéreur aura toutes les facilités désirables pour le paiement du prix.

S'adresser, pour connaître les prix et conditions de cette vente, au notaire Delvigne.

1848. A VENDRE DE LA MAIN A LA MAIN,

Le domaine de Maison-Celle près de Walcourt, composé d'une ferme avec 120 bonniers de terres et prairies et neuf bonniers de bois.

On accordera de grandes facilités pour le paiement du prix.

S'adresser au notaire Delvigne, pour connaître les conditions et prix de cette vente.

1847. Très-belle propriété située au lieu de Salzinne, commune de Namur, à vendre de la main à la main.

Cette propriété ayant fait ci-devant partie de l'abbaye de Salzinne, est composée de plusieurs beaux et grands bâtiments en très-bon état. Le terrain qui en dépend avec jardin et prairie, contient un bonnier et demi, joignant en partie la Sambre.

S'adresser au notaire Delvigne, pour connaître les prix et conditions de cette vente.

1846. A VENDRE DE LA MAIN A LA MAIN,

Un beau moulin-à-vent, presque neuf, construit en bois, avec ses meules et accessoires, situé à Lesves; l'acquéreur devra le démolir pour le reconstruire dans une autre commune.

S'adresser, pour le voir, au propriétaire, M. Legros, et pour traiter du prix, à M. le notaire Delvigne, à Namur.

1838. A vendre de la main à la main,

Une belle saline avec maison, écuries, remise et un jardin de trois quarts de bonnier y attenants, située à Jambes, placée très-avantageusement entre les routes de Liège et de Luxembourg.

L'acquéreur entrera en jouissance de suite, et il aura toutes les facilités désirables pour le paiement du prix.

S'adresser au notaire Delvigne, pour connaître les prix et conditions de cette vente.

1837. A louer présentement,

Un très-joli quartier de 6 places, cave et grenier, restauré à neuf, procurant une vue agréable sur plusieurs jardins. — S'adresser au marchand de chandelles, rue de la Croix, N° 677.

1884. Belle maison avec cour et deux sortes d'eaux, à louer présentement.

S'adresser à M. Bauchau-Maurissens, rue Saint-Nicolas, à Namur.